Code produit : **Arôme vanille**
Statut légal[1] : Arôme naturel de vanille
Certification(s) : n/a

Mode d'obtention :
Mélange des matières premières

N° CAS : n/a

N° EINECS : n/a

Nom INCI : n/a

1. COMPOSITION

Catégories d'agents d'aromatisation[1] :
Préparations aromatisantes, substances aromatisantes naturelles (dont vanilline naturelle)

Autres ingrédients[1] :
Sirop de sucre, caramel (sucre, eau), eau

Allergènes[2] :

Céréales contenant du gluten et dérivés	Absence
Crustacés et dérivés	Absence
Œufs et dérivés	Absence
Poissons et dérivés	Absence
Arachides et dérivés	Absence
Soja et dérivés	Absence
Lait et dérivés	Absence
Fruits à coques et dérivés	Absence
Céleri et dérivés	Absence
Moutarde et dérivés	Absence
Graines de sésame et dérivés	Absence
Anhydride sulfureux et sulfites[3]	Absence
Lupin et dérivés	Absence
Mollusques et dérivés	Absence

Substances limitées :
n/a

2. SPECIFICATIONS

Caractéristiques organoleptiques :
Aspect : Liquide brun
Goût / Odeur : Caractéristique de la vanille

Caractéristiques physico-chimiques :
Densité : 1.325 +/- 0.020
Extrait sec (°Brix): 67.5 +/- 2.0

3. STOCKAGE

DDM : 12 mois

A conserver en emballage clos, à l'abri de la lumière et de la chaleur.
Stocker entre 0 et 4°C.

4. UTILISATION

Pour denrées alimentaires : Utilisation limitée. Non destiné à être consommé en l'état.

Dosage :
Selon application et réglementation

Mention du produit dans la liste d'ingrédients d'une denrée aromatisée :
« Arôme naturel de vanille » ou « Arôme vanille » ou « Arôme »

Date de mise à jour : 15/09/2023

1 *: Selon règlement (CE) n°1334/2008 du 16 décembre 2008.*
2 : *Selon règlement (CE) n°1169-2011 (INCO) - présence intentionnelle ou absence*
3 : En concentration de moins de 10 mg/kg ou 10 mg/litre exprimés en SO_2

Les informations contenues dans cette fiche technique, en particulier dans le paragraphe utilisation, sont conformes à nos connaissances actuelles sur la législation des arômes et des additifs. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer, en fonction de son application et du pays de commercialisation du produit fini, de la conformité avec la réglementation.